

MARBOUÉ



Bulletin Municipal 2017 - N° 34

13 mars 1906 : naissance du Comte Charles Reille, Maire de Marboué de 1935 à 1977

On ne peut pas avoir été Maire de commune pendant plus de quatre décennies sans y laisser une profonde empreinte. La personnalité du Comte Reille a été liée intimement à un demi-siècle de la vie locale de Marboué, une cité qu'il aura aimée jusqu'à son dernier souffle, et pour laquelle il aura beaucoup donné.

Agriculteur et exploitant forestier, il vivait dans son château des Coudreaux, où plane l'ombre du Maréchal Ney, celle aussi de son illustre aïeul Honoré Charles Reille, élevé à la dignité de Maréchal de France en 1847.

Fils aîné du Comte André Reille qui fut avant lui Maire de Marboué et mourut le 17 février 1931, le Comte Charles Marie Georges Reille, naquit à Paris le 13 mars 1906.

Il passa toute sa vie à Marboué, et il se plaisait à dire qu'en dehors de l'époque de la guerre (mobilisé en 1939 dans l'infanterie, adjudant, il fut fait prisonnier et revint, en qualité de maire en 1942) il n'avait jamais quitté les Coudreaux.



Le 14 juillet 1977, M. Lucien Seigneuret remet la médaille d'honneur d'or départementale et communale à Charles Reille.

Courageux, il le fut aussi à l'époque de la Résistance, aidant des aviateurs alliés rescapés de leurs appareils abattus par les Allemands. Le 15 août 1944, lors de la libération de Marboué, il sauva des américains et français blessés dans leur véhicule en feu, près de chez lui, sur la route nationale. Le comte Reille était membre de l'Amicale des Anciens Résistants du Secteur Sud d'Eure-et-Loir.

Élu conseiller municipal en 1935, il était quelque jours plus tard élu Maire de Marboué : à l'âge de 29 ans, il était le plus jeune Maire d'Eure-et-Loir. Il devait y rester jusqu'en mars 1977, pour raison de santé il ne sollicita pas le renouvellement d'un mandat.

Pendant tant d'années passées à la tête de sa commune, d'importants travaux furent effectués : la piscine inaugurée en juillet 1938 (il céda pour le franc symbolique le terrain où elle fut aménagée) fut le premier jalon d'une longue chaîne de réalisations : adduction d'eau, chemins communaux refaits, et, après la guerre construction de logements (1957) ouverture de nouvelles classes (1958) eau potable dans toute la commune (1963 à 1967) foyer communal (1969), remembrement (1972 à 1974) éclairage public rénové, feux tricolores (1972), école maternelle (1975), travaux d'hydraulique agricole (1976), station d'épuration et projet de lotissement (fin 1976).

Le comte Reille fut de longues années président du club de foot l'A.S.J. Châteaudun et fut membre du district d'Eure-et-Loir de football puis vice-président. Il avait été président d'honneur de la S.A.M., il a d'ailleurs été titulaire de la médaille de bronze UFOLEP et de la rosette d'officier d'Académie (1953).

Lorsque pour lui, l'heure de la retraite sonna, uniquement sur le plan

Grâce à l'obligeance et à la sportivité de M. Comte Charles Reille, la SAM allait pouvoir disposer d'un excellent terrain de football dans une prairie située près de la gare au pied du remblai du chemin de fer, terrain pompeusement dénommé « stade de la Gare ». Il a fallu voir l'entrain de tous, jeunes et vieux, pour la mise en état du terrain. Le travail accompli fut considérable, et en quelques semaines, la SAM possédait un bon terrain de football, bien plat et surtout fort sain. *Source « Marboué, Cité historique, Site touristique » d'Henri Lizier*

C'est en son hommage que le stade de Marboué a été nommé le stade Charles Reille.

municipal, car il était trop attaché à sa terre et à ses bois pour les quitter si tôt, il continua à suivre la vie de son petit pays.

M. Lucien Seigneuret, son successeur à la mairie, lui avait dit avec beaucoup de délicatesse quand, le 14 juillet 1977, il lui remit la médaille d'honneur d'or départementale et communale : « *du haut de votre propriété qui surplombe ce joli bourg que vous avez modelé tout au long de votre vie, nous espérons que vous le regarderez de temps en temps, continuer à vivre et à s'épanouir sur la route que vous lui avez tracée* ».

Hélas ! Le comte Reille a succombé à la maladie. Il s'est éteint le 08/01/1980 à Boulogne-Billancourt. Le destin a voulu qu'il ne quitte pas ce monde à Marboué, comme certainement il l'aurait souhaité, il repose aujourd'hui au cimetière de Marboué.

sommaire

2 histoire

4 vie de la commune

12 enfance et jeunesse

14 travaux

15 vie économique

18 associations

22 environnement

24 vie pratique



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, mardi et jeudi

de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 9 h à 13 h

Vendredi de 8 h 45 à 12 h

et de 13 h 15 à 17 h 30

Vous pouvez contacter la mairie :

Tél : 02 37 45 10 04

mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr

site : <http://www.marboue.fr>

Bulletin municipal n° 34

Janvier 2017

Directeur de la Publication

Serge FAUVE

Rédacteurs :

Serge FAUVE, Dominique GUERTON,
Pascal TOUSSAINT, Anne-Sophie ALLANIC,
Sophie RUDET, Gaëlle CHASSELOUP,
François BATANCOURT,
Jean-Marie DEVIMEUX, Magali LABIA.

Réalisation et impression :



LES ÉDITIONS DU LOIR

(09 72 46 54 42)

Dépôt légal Janvier 2017

ISSN 2493- 6758

édito

C'est pour vous...

C'est pour vous que les élus :

- ont complètement fait rénover la salle des fêtes municipale ces 5 dernières années,
- ont aménagé, avec la communauté de communes des Plaines et Vallées Dunoises, un nouveau lieu de vie autour de l'église avec la création du jardin de la ferme Saint Père, la rénovation de la rue du même nom et la création du parking de la Halle,
- prévoient, pour 2017, la poursuite de l'assainissement collectif rue du Croc Marbot avec l'enfouissement des réseaux et envisagent un programme de remplacement d'anciennes canalisations d'eau potable dans les hameaux,
- ont travaillé au regroupement pertinent de nos communautés de communes afin d'en faire un outil efficace de développement de notre territoire, et donc s'investissent à chaque instant, avec le personnel communal, pour vous rendre la vie locale toujours plus agréable.



C'est pour vous que les bénévoles associatifs :

- prennent de leur temps personnel pour vous proposer de nombreuses animations,
- participent aux temps d'activités périscolaires pour partager leur savoir,
- organisent des manifestations pour que vos enfants puissent bénéficier d'activités gratuites,
- se dévouent pour vous proposer des activités sportives (foot, natation, gymnastique...) ou culturelles diversifiées,
- et donc attendent de votre part un minimum de participation et de soutien.

C'est pour vous que les commerçants, artisans et entrepreneurs :

- modernisent leurs installations pour mieux vous accueillir (exemple la boulangerie),
- créent de nouvelles activités pour développer l'offre de services ou de produits (exemple ATP à Villarmoy et Ebly),
- s'installent sur la commune développant ainsi l'emploi local (Centrale Biogaz, ABG Concept, SICOFOR...),
- sont nombreux à être présents et dynamiques sur la commune, sans que je puisse tous les citer ici, et vous sont donc reconnaissants de leur donner la priorité dans vos actes de consommation.

Alors mon principal souhait c'est que, à l'exemple de ceux qui s'impliquent pour vous et à l'image des Frères Louvancour, vous soyez tous solidaires à la vie de notre commune et que vous fassiez preuve d'un engagement constructif.

Je vous souhaite une heureuse année 2017 placée sous le signe d'une solidarité partagée dans un monde plus apaisé.

Serge Fauve
Maire de Marboué

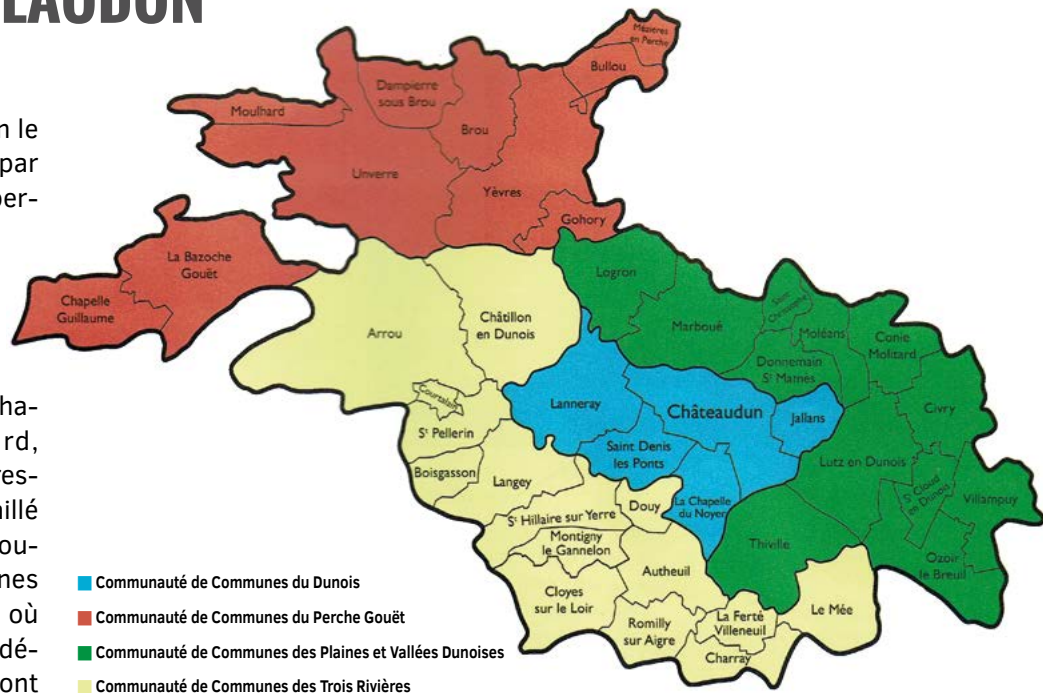
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN

Pendant toute l'année 2016, selon le périmètre défini le 7 mars 2016 par arrêté préfectoral, les élus et personnel administratif des Communautés de Communes du Dunois, des Trois Rivières, des Plaines et Vallées Dunoises et les communes de Bazoches-Gouët, Yèvres, Brou, Bullou, Chapelle-Guillaume, Gohory, Moulhard, Dampierre-sous-Brou, Mezières-au-Perche et Unverre ont travaillé activement à la création de la nouvelle Communauté de Communes du Grand Châteaudun. À l'heure où nous écrivons cet article (mi-décembre 2016) 26 communes (dont 3 nouvelles) composeront cette communauté. Elles seront représentées par 63 délégués (la commune de Marboué sera représentée par Serge Fauve, Maire, qui aura pour suppléant Pascal Toussaint).

Cette nouvelle communauté exercera notamment les compétences obligatoires et optionnelles dévolues par la loi :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Politique du logement et du cadre de vie pour les opérations qui seront reconnus d'intérêt communautaire
- Création, aménagement et entretien de la voirie pour les voies qui seront définies comme d'intérêt communautaire

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et



équipements de l'enseignement préélé-
mentaire et élémentaire d'intérêt com-
munautaire :

- Les écoles de musique situées sur les communes d'Arrou, Brou, Cloyes les Trois Rivières et Châteaudun
- Les centres aquatiques sur les communes de Châteaudun, Brou, Marboué et Cloyes les Trois Rivières
- Les groupes scolaires de Yèvres, La Bazoche-Gouët et Unverre
- Les écoles maternelle (Le chat perché) de Brou et élémentaire de (Jules Verne) de Brou
- Les accueils périscolaires de Brou (jardin des Elfes), Unverre et la Bazoche Gouët
- Les accueils périscolaires à Arrou (l'Ile aux Enfants) et Cloyes Les Trois Rivières (Les petites Canailles)
- Action sociale d'intérêt communautaire

Il exercera également des compétences facultatives :

- Assainissement :
 - assainissement non collectif

: contrôle des installations
d'assainissement non collec-
tif dans le cadre du S.P.A.N.C.

- assainissement collectif : collecte, traitement des eaux usées et élimination des boues sur l'ancien périmètre de la Communauté de Communes des Trois Rivières
- eau sur les anciens périmètres exerçants ses compétences
- transports scolaires de l'enseignement secondaire dans l'ancien périmètre correspondant à la Communauté de Communes des trois Rivières qui exerçait cette compétence au 31 décembre 2016
- actions liées au tourisme et notamment la promotion touristique
- actions liées à la voirie reconnue d'intérêt communautaire sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes du Dunois ainsi que l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises
- loisirs/aménagement rural :
 - mise en place et



ÉTUDE DE FUSION DE COMMUNES

Comme annoncé en 2016, nous avons étudié deux projets de rapprochement de communes.

- Le premier, avec les communes de Châteaudun, Jallans, La Chapelle du Noyer, Lanneray et Saint Denis les Ponts, n'a pas abouti. La faible représentativité des anciens conseils municipaux des communes entourant Châteaudun, dans ce qui aurait été le nouveau conseil, et la hausse prévisible de la fiscalité locale ont freiné les intentions.

- Le deuxième, avec d'autres communes de la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises, a également été sans suite pour nous. Seules ont décidé de former la commune nouvelle de Villemaury, les communes de Lutz en Dunois, Civry, Saint Cloud en Dunois et Ozoir Le Breuil.

Le conseil municipal de Marboué reste toutefois ouvert à toute réflexion future avec les communes voisines. A ce jour aucune étude n'est engagée.

aménagement du schéma de randonnées de la communauté

- création, aménagement et balisage des chemins de randonnées pédestres, équestres, cyclo-touristiques, VTT en liaison avec les structures spécialisées intervenant sur le territoire concerné
- en matière culturelle et sportive (qui sera reconnu d'intérêt communautaire)
- études, création d'infrastructures et réseaux de communications électroniques ; Technologies d'Information et de Communication (TIC).

Donc pour notre commune :

À ce jour seul est transféré les nouvelles compétences liées à notre piscine.

L'eau, l'assainissement collectif, le scolaire et le périscolaire **restent de la compétence communale** (en dehors des centres de loisirs du mois d'août qui était précédemment géré par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises).

Le 3 janvier 2017, Alain VENOT a été élu Président et Serge FAUVE est 3^{ème} Vice-Président, chargé des équipements sportifs et culturels.

ÉTUDE DE PROJET DE DÉVIATION SUITE

Il y a un an dans ce bulletin nous vous faisons part du lancement de l'étude du projet de déviation de la route Nationale 10.

Les étapes alors prévues ont été respectées en 2016 :

- Le bureau d'études SEGIC INGENIERIE a été recruté par l'État
- Les analyses de l'ensemble des données du territoire (physiques, humains, environnementale) ont été réalisées.

À venir en 2017 :

- La proposition de différentes solutions d'aménagement chiffrées et étude de leurs opportunités avant concertation du public

L'objectif d'une déclaration d'utilité publique reste fixé pour 2019

À ce jour la date des débuts des travaux n'est pas définie.

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Depuis plusieurs mois, le Pays Dunois, ses communes et ses Communautés de Communes réfléchissent à leur avenir en élaborant leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) qui permettra d'organiser le territoire pour les 15 à 20 prochaines années. En juillet dernier, le diagnostic territorial et environnemental était validé à l'unanimité par les élus du Pays Dunois : cet état des lieux du territoire est un document essentiel qui a permis aux élus d'appréhender les atouts et les opportunités que supportaient leur territoire mais aussi les faiblesses et les menaces qui pouvaient avoir des répercussions sur le développement à venir. À partir de ce constat, ils se sont rassemblés pour travailler et échanger, lors d'un Séminaire territorial, sur l'avenir qu'ils souhaitaient donner à leur territoire.

Ce travail s'est matérialisé par la création du PADD : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du territoire, qui met en avant les orientations et les souhaits de développement. Ce PADD a été présenté le 15 Décembre dernier aux Personnes Publiques Associées (État, Région, Département, Chambres consulaires) et le sera le 16 Janvier aux habitants, à Châteaudun.

Ce document constituera la base d'un troisième et dernier document : le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), qui déclinera plus précisément par des actions concrètes les orientations inscrites dans le PADD qu'ont souhaité les élus. Ce dernier devrait être validé avant l'été 2017. Serge Fauve, Maire, participe au comité de pilotage de ce projet. Le SCOT est en libre accès au Syndicat du Pays Dunois (1, rue des empereurs à Châteaudun). Vous pouvez TOUS participer à son élaboration !

Construisons ENSEMBLE notre avenir !
Contact : Thibaud Désiré, Chargé de mission SCOT – 02 37 96 63 96 ou scot.paysdunois@orange.fr

L'inauguration de la salle des fêtes après sa complète rénovation



Le vendredi 21 octobre 2016, le Maire et le Conseil municipal, en présence du Sous Préfet, Monsieur Emmanuel Baffour et de nombreuses personnalités, ont eu le plaisir d'accueillir les habitants, les responsables associatifs, les maires voisins, les acteurs économiques et les entreprises qui se sont investies à transformer la salle des fêtes. Lors de cette cérémonie, la salle de restauration scolaire a été baptisée « salle des frères Louvancour » (*voir encadré*).

La salle des fêtes a été construite en 1967 à l'aide d'un don de Joseph Renault, suivi de son extension en 1992 sous l'égide du maire de l'époque Lucien Seigneuret.

Aujourd'hui, après 5 ans de travaux, 2 municipalités différentes, 4 phases de chantier et surtout 5 budgets, 25 entreprises et leurs sous-traitants ont réalisé la complète rénovation de la salle des fêtes. Tous ces aménagements ont été effectués sous la maîtrise d'œuvre de l'agence Esnault et de son nouveau dirigeant Gaëtan Rousseau et de tous ses partenaires tels que les précieux conseils de l'Apave et les apports esthétiques de l'Architecte des bâtiments de France. Les travaux ont été une priorité financière toutes ces dernières années pour la commune. 865 000 € TTC soit



La cérémonie a été suivie d'une animation musicale interprétée par le groupe *Les Voisins*



La salle restaurant scolaire baptisée « salle des frères Louvancour »

720 000 € HT ont été investis. Cette somme a été toutefois inférieure aux prévisions initiales de 68 000 € grâce aux efforts réalisés par les entreprises et à certains renoncements effectués par la commission

travaux. Ce financement a pu être réalisé grâce à un fort appui de nos différents partenaires :

- **Conseil départemental** : 173 258 €,
- **l'État** : 72 762 €,
- **réserves parlementaires** : 15 000 €,
- **la CAF** : 40 000 €,
- **la Région** : 43 000 €,
- **EDF** : 2 598 € dans le cadre des certificats d'économie d'énergie
- **GRDF** le défibrillateur offert

C'est pour les besoins de tous que la municipalité a souhaité rénover et adapter la salle des fêtes afin d'accueillir en toute sécurité :

- les 80 enfants scolarisés pour les repas fabriqués sur place chaque midi dans la salle de restauration,
- les enfants qui viennent pratiquer des activités dans le cadre scolaire ou pour nous présenter leurs spectacles,
- les associations diverses qui organisent leurs lotos, thés dansants, expositions, séances théâtrales, séances de gym...
- les habitants de Marboué ou alentours pour l'organisation de leur repas de mariage, famille, anniversaire et pour bien d'autres raisons,
- les réunions d'entreprises et autres assemblées grâce à des nouveaux équipements (écran, vidéo).

Au final, un travail d'excellence !



La salle de restauration scolaire baptisée « salle des frères Louvancour »

Le Conseil municipal a décidé de nommer la salle de restauration scolaire (que nous appelions communément salle 2 et salle 3, du fait de leur caractère modulable) «salle des frères Louvancour » en hommage à Daniel et Roger Louvancour pour leur dévouement associatif et municipal exemplaire. D'ailleurs, Roger a reçu la médaille communale lors de la cérémonie des vœux du Maire en 2016.

Si Daniel nous a hélas quittés, nous avons toujours le plaisir de compter sur Roger.

Daniel, dit Loulou, est arrivé sur la commune à la fin des années 50 et s'est immédiatement investi sur la commune. Quant à Roger, Tonton, il a rejoint la commune dès sa retraite en 1987. Tous deux ont donné sans compter. Dans le cadre de la SAM, tous les week-ends, Daniel allait tondre et tracer le terrain de foot, nettoyer les vestiaires, allait chercher les jeunes joueurs avec le bus ou emmenait les nageurs à l'entraînement à la piscine de Bonneval. À la saison d'ouverture de la piscine, on le trouvait avec Roger à l'entretien de la piscine à tondre et tailler les haies, nettoyer le bassin ou passer un coup de peinture. Aux fêtes de l'été de la SAM, ils assuraient à partir de 23 h, la sécurité. On les retrouvait aussi à assurer l'intendance des concours de boules et



des volleyeurs puis à participer à l'entretien des ballastières et à leur rempoissonnement pour le plaisir des pêcheurs. Montage, démontage, ils étaient toujours à aider à la réussite de toutes les manifestations associatives. Beaucoup se souviendront toujours du célèbre sketch sur le permis de conduire joué par Daniel dans le cadre des séances théâtrales de l'Association Culturelle de Marboué et des nombreuses pièces auxquelles participait Roger.

Roger s'est également investi au Conseil municipal de 1995 à 2001 et est ensuite resté membre du CCAS et de la commission électorale. Il est depuis des années le dévoué secrétaire du Club Joseph Renault.

Les frères Louvancour ont œuvré toujours dans le plaisir, jamais dans la plainte, nous souhaitons transmettre leur image, leur dévouement, leur exemple auprès des enfants et de tous ceux qui fréquenteront désormais la bien nommée salle des Frères Louvancour.

La boulangerie reprise par Rodolphe et Alexandra Stanislas



Après dix ans d'activité, Lydie et Sébastien Latouche ont cessé leur activité. Le fonds de commerce a été cédé à Rodolphe et Alexandra Stanislas, qui tiennent déjà une boulangerie à Bonneval.

Depuis le 2 septembre, après d'importants travaux de rénovation et d'embellissement,

La boulangerie est ouverte :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 6 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 19 h 30
- samedi de 6 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30
- dimanche de 7 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Elle est fermée le mercredi.

Rodolphe et Alexandra Stanislas vous proposent des pains, des pâtisseries, des chocolats ainsi que des sandwiches soigneusement préparés. Vous pouvez bien sûr entrer dans la boutique pour un petit moment de gourmandise.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de Marboué se compose ainsi :

Président : Serge Fauve

Vice-Présidente : Sophie Rudet

Membres conseil : Sandrine Petro, Virginie Samson, Hervé Fabre, Dominique Guerton

Membres hors conseil : Colette Cense, Reine Ricois, Maryline Fontaine, Nathalie Langlais.

Tout au long de l'année, différents dossiers et demandes d'aides ont été traités.

Cette année encore le repas des anciens, animé par Vincent Brianne, a permis à 70 personnes de la commune de déguster un agréable repas et de danser tout l'après-midi. Une centaine de colis ont été distribué aux personnes ne pouvant assister à cette journée.

Nous avons aussi été très fiers encore cette année de recevoir nos doyens Jules et Simone.

Pour tous renseignements, une permanence est ouverte tous les samedis matin de 9 h 30 à 10 h 30 à la mairie.



Le subaquatique Dunois : le départ du championnat de France à Marboué



La commune de Marboué accueillera le dimanche 14 mai 2017 le départ du Championnat de France de nage en eau vive classe I/II, organisé par le Subaquatique Dunois. Le club comptait 97 adhérents en 2016 dont une vingtaine de nageurs avec support. Il fut créé en 1977 par une poignée de passionnés de la plongée.

Dès la première année, se déroula la compétition de nage avec palmes entre Marboué et Châteaudun « La Descente du Loir ». Nous fêterons donc également en 2017, la 40^e édition de cette épreuve.

Les nageurs du Championnat de France emprunteront le parcours habituel de la Descente du Loir.

Le Subaquatique Dunois a déjà organisé deux fois une épreuve sélective pour le Championnat de France de nage en eau vive classe I/II en 2013 et 2016.

Les nageurs dunois sont montés plusieurs fois sur les podiums avec notamment :

- un titre de Champion de France junior
- une 3^e place en sénior féminine.
- En 2016 au Championnat de France qui s'est déroulé dans le Morbihan à Etel, le Subaquatique Dunois était le club qui comptait le plus de représentants et a fini à la 3^e place au classement par équipe.

Venez assister au départ du Championnat de France qui se fera à l'Espace Loisirs de 3 Fontaines le dimanche 14 mai 2017 à 10 h.

Les élus à la rencontre des habitants du bourg

Le samedi 23 avril 2016, l'ensemble du Conseil municipal est allé à la rencontre des habitants. Il a visité tout le bourg. Seule une poignée de riverains est venue à sa rencontre. Les administrés n'ont fait remonter aucun problème significatif, à l'exception de petits travaux, vite exécutés. Les habitants des hameaux ne sont pas oubliés et seront visités prochainement (en 2017).

Noces de diamant pour Serge et Nicole Fouquay



Nicole et Serge Fouquay sont venus renouveler le consentement qu'ils se sont donnés dans notre mairie le 28 juillet 1956, célébré par Monsieur le Comte Reille, Maire de Marboué (Eure-et-Loir), soit il y a un peu plus de 60 ans.

Nicole Fouquay, Marbouésienne depuis son enfance est toujours restée fidèle à la commune. Outre toute sa scolarité à Marboué elle a profité des joies de notre belle piscine puisque celle-ci fut construite en 1938, année de sa naissance. C'est dans celle-ci qu'elle a appris à nager, posée au niveau de la surface sur des sangles qui elles même coulissaient dans un câble métallique fixé au dessus du bassin et quelle que soit le temps et la température de l'eau, car à l'époque, elle n'était pas chauffée. Elle a aussi assuré pendant quelques années le poste d'ouvreuse à la piscine alors gérée par la SAM.

En 1955, Nicole alors âgée de 17 ans, rencontre Serge, âgé de 21 ans, lors d'un bal masqué à Marboué.

Ce fut donc une nouvelle vie avec le plaisir des naissances de leurs trois enfants.

Pour accueillir cette belle famille, ils ont acquis une maison neuve, avenue du 15 août, où ils vivent toujours.

Pendant ce temps Serge s'impliqua activement dans la vie locale et devint président des parents d'élèves à la fin des années 60 et au début des années 70.

Mais c'est surtout au sein de la mairie qu'il consacra beaucoup de temps et d'énergie. Il fut élu au sein du Conseil municipal en 1977 et propulsé immédiatement premier adjoint auprès de Lucien Seigneuret.

Pendant 4 mandats, dont le dernier auprès de Serge Fauve, il exercera avec beaucoup de professionnalisme cette fonction. Il a accompagné nos concitoyens et suivi les grands travaux réalisés sur la commune pendant ces 24 années de service. Parmi tout cela, c'est son sens de l'écoute, son efficacité, sa gentillesse et son grand dévouement que nous retiendrons le plus.

Et c'est donc avec beaucoup de joie et d'amour, que nos deux tourtereaux ont bien voulu renouveler leur engagement devant Serge Fauve le 10 septembre 2016.

LES MARIAGES EN BEAUCE (ET A MARBOUÉ)

Pour publier son dernier livre intitulé « les mariages en Beauce », André Lejeune a contacté une dizaine de Maires. Seulement deux ont répondu positivement dont celui de la commune de Marboué, L'idée ? Livrer des discours que les Maires ont tenus à l'occasion des mariages célébrés dans leurs communes

car pour André Lejeune ce n'est pas une ethnologie mais que ces discours disent quelque chose sur la vie de nos villages.

Une œuvre à découvrir où vous pouvez retrouver le discours prononcé par le maire depuis 20 ans à votre mariage ou celui d'un proche.





Le festival Art et Loir

Si la première édition du festival Art et Loir avait connu un grand succès, le bilan 2016 est beaucoup plus mitigé. Quelques personnes sont venues profiter de la musique proposée par quatre groupes dont trois d'Eure-et-Loir. L'éclectisme des genres tout au long de la soirée a été apprécié par la petite assistance.

CAMILLE VOUS ACCUEILLE

Sylvie Lecoq a assuré avec compétence votre accueil à la mairie et vous a conseillé dans toutes vos démarches administratives depuis 6 ans. Elle a trouvé aujourd'hui une opportunité professionnelle, devenant secrétaire générale à Jallans. Ses collègues et les élus l'ont honorée lors de son pot de départ. Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses nouvelles activités. C'est maintenant Camille Pheulpin, présente depuis le 12 septembre 2016, disposant déjà d'une grande expérience et des qualifications requises, qui vous accueille. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune.



Des jeunes à l'honneur

DYLAN BRETON REMPORTE UNE MEDAILLE DE BRONZE

Dylan Breton, 16 ans, tire sur des plateaux d'argile depuis quatre ans. C'est une grande réussite pour le Ball Trap Club Dunois puisque le Marbouiésien vient de réussir ce qu'aucun jeune du club n'avait été en mesure d'accomplir depuis la création de l'association en février 2001. C'est au mois d'août, après trois jours de compétition dans le Loir-et-Cher, que Dylan décroche la médaille de bronze des championnats de France cadets. Le voilà aujourd'hui l'espoir numéro 1 de l'association au grand bonheur des dirigeants et surtout de ses parents. Toute l'équipe municipale le félicite et espère qu'il décrochera un nouvel accessit national.



BELLE PERFORMANCE POUR MATHIEU QUI A OBTENU LE TITRE DE CHAMPION TRIPLETTE D'EURE-ET-LOIR CADET

A l'âge de 11 ans, Mathieu Langlais a débuté au sein de l'Amicale Pétanque de Châteaudun. En 2014, il devient champion Départemental tête à tête catégorie minime. Puis en 2015, il parvient en 16^e de finale du championnat de France à Nevers après avoir obtenu les titres de vice champion doublette et vice champion triplette départementaux catégorie cadet. En 2016, il joue au sein du club d'Illiers Combray et a obtenu le titre de champion triplette d'Eure-et-Loir cadet. Toute l'équipe municipale le félicite.



Denise Audier, bénévole depuis 21 ans à la bibliothèque municipale



Le jeudi 1^{er} décembre 2016, Denise Audier a eu l'honneur d'être justement récompensée lors de la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif organisée et présidée par M. Nicolas Quillet, Préfet d'Eure-et-Loir. Une distinction honorifique très méritée pour toutes ces années (depuis 1995) de bénévolat au sein de la bibliothèque. Elle a fait toujours preuve d'un grand sens du contact humain avec les lecteurs et d'un grand investissement dans l'informatisation de la bibliothèque. D'ailleurs, le conseil municipal a décidé de lui remettre la médaille communale lors de la cérémonie des vœux du Maire en 2016.

Les papiers de Raphaëlle...

Depuis un an, Raphaëlle Pichon, se passionne pour le quilling, une technique née au Japon. Comme l'origami, quilling est une embarcation de papier, c'est un art dans lequel on utilise de petites bandelettes de papier coloré de différentes épaisseurs, longueurs et largeurs pour donner forme à des porte-clés, des cartes, des bagues, des tableaux... Aujourd'hui, pour Raphaëlle, c'est bien plus qu'un loisir c'est une vraie passion. Avec beaucoup

d'idées et surtout sa créativité, elle s'amuse en produisant de superbes œuvres. Elle peut réaliser toutes sortes de produits sur tout support. Raphaëlle donne aussi des cours, fait les marchés artisanaux et prochainement participera aux marchés de Noël.

Découvrez quelques créations sur son Facebook « les papiers de raphaelle » ou la contacter au 06 83 33 99 25 ou par mail pichon.raphaelle@orange.fr



L'ORCHESTRE D'HARMONIE ÉTAIT AU POINT

La salle Joseph Renault était trop petite pour accueillir les nombreux spectateurs venus assister au concert de l'Orchestre d'harmonie d'Eure-et-Loir (OHÉL) avec ses soixante-dix musiciens dirigés par Gildas Harnois. Les musiciens, après une semaine en résidence à Marboué pour leurs répétitions, ont pu vous faire entendre toute la mesure de leurs talents. Un grand moment.

L'Orchestre a réitéré sa demande pour cette année, pour une représentation prévue à Marboué le samedi 18 février 2017.



L'AD'AP, AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE POUR LES BÂTIMENTS RECEVANT DU PUBLIC

La commune dispose de 8 sites concernés par l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public. Un premier diagnostic a été réalisé en 2011 par le cabinet Qualiconsult puis a été réactualisé en 2016 par le cabinet Besthome. L'Ad'Ap s'appuie sur les conclusions de ces études. La Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité a émis un avis favorable à la réalisation de cet agenda d'accessibilité programmée sur une durée de 7 ans. Ci-joint la programmation de mise en accessibilité des bâtiments :

Programmation

ERP	Nature de l'action	Année de réalisation	Montant € HT
Réactualisation du diagnostic (tranche 1)	TRANCHE 1	2016	11 400
et aménagements accessibilité PMR des extérieurs des bâtiments :	TRANCHE 2	2017	20 398
- La Mairie - La Maison Pottier-Bibliothèque - L'école élémentaire - L'école maternelle	TRANCHE 3	2018	20 000
Aménagements accessibilité PMR des intérieurs des bâtiments :		2019	24 735
- La mairie - La Maison Pottier-Bibliothèque - L'école élémentaire - L'école maternelle			
Église	Accessibilité extérieure et intérieure	2020	61 475
Piscine	Accessibilité intérieure	2021	47 000
Cimetière	Accessibilité intérieure	2022	112 000
TOTAL € HT			297 008

Le recensement de la population, c'est utile, c'est sûr et c'est simple

Cette année, les habitants de Marboué seront recensés du 19 janvier au 18 février 2017. Vous allez recevoir la visite de Madame Michèle Brunet ou de Madame Claudie Garbit, agents recenseurs. Ils seront munis d'une carte officielle. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nouveauté, vous pouvez vous connecter sur www.le-recensement-et-moi.fr pour saisir vos réponses.

Les réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi et seront remises à l'INSEE.

Les réponses à cette enquête sont obligatoires.

Les deux agents recenseurs de Marboué :



Claudie Garbit à gauche et Michèle Brunet à droite



DÉBOUCHAGE DU PUISARD

Le service technique a dû intervenir pour enlever les résidus qui bouchaient le puisard récupérant les eaux pluviales côté Est de la salle des fêtes.

Acquisitions 2016

TTC

SALLE DES FÊTES

Chariot, tables et chaises 4 702,20 €

BIBLIOTHÈQUE

Bacs à albums 351,89 €

PISCINE

Rallonge jeu, congélateur, coffret + potelets et porte voix 2 107,60 €

ACCUEIL DES LOISIRS

Jeux de société 332,41 €

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Aspirateur 192,30 €

SERVICE TECHNIQUE

Debroussailleuse, tondeuse, ébrancheur, sécateur 2 476,59 €

DIVERS

Sono voiture + lecteur CD MP3 574,00 €

La remise Saint-Martin

Il n'y a plus que 2 terrains disponibles dans la 1^{ère} tranche

Grille de prix et disponibilités

N° LOT	SURFACE en m²	Total prix net
D1B	428	29 000 €
E2	588	32 000 €

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 02 37 45 10 04



Belle affluence à la piscine



Au mois de juin, la piscine a payé le prix d'une météo maussade. Pas de chance pour les portes ouvertes qui se sont déroulées le dimanche 12 juin. La SAM Natation et le Châteaudun volley-ball ont dû annuler les compétitions à cause du mauvais temps. Quelques jeunes n'ont toutefois pas boudé la piscine. Les structures gon-

flables ont été très utilisées et, cerise sur le gâteau, le Club du canoë Kayak Dunois avait apporté quelques esquifs avec eux dont les fameux stand-up paddles que les enfants se sont amusés à essayer sur le Loir.

Par contre, les mois de juillet et août, très ensoleillés ont permis d'accueillir 9 518 visiteurs recherchant la fraîcheur. Une fréquentation supérieure à l'année dernière avec 7588 entrées.

LA PISCINE TRANSFERÉE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHÂTEAUDUN

A l'instar des piscines de Cloyes, Brou, et Châteaudun, notre piscine est transférée depuis le 01/01/2017 à la Communauté de Communes du Grand Châteaudun. Nous souhaitons qu'une gestion collective et professionnelle de tous les établissements permette d'améliorer la qualité du service offert. Notre Conseil municipal restera très attentif à la future organisation, aux aménagements à venir et à la pérennité de notre belle et historique base de loisirs.

DÉPART D'AURÉLIEN MARTIN

Lors du pot de départ de Sylvie Lecoq, la commune a aussi honoré Aurélien Martin.

Après avoir passé tous les étés pendant presque 10 ans à la piscine de Marboué en tant que Maître Nageur, il vient d'obtenir un poste au sein du complexe aquatique à Bonneval, ouvert toute l'année.

Le savoir-faire d'Aurélien allait au-delà de la surveillance de la baignade avec ses nombreux conseils et ses contrôles de la qualité de l'eau au quotidien.

Nous lui souhaitons bonne route pour la suite.



La bibliothèque,

GRATUITE ET OUVERTE À TOUS. À VOTRE DISPOSITION UN GRAND PANEL DE LIVRES, ROMANS, BD, CD...

Heures et jours d'ouverture de la bibliothèque :

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredis de 15 h à 17 h et Vendredis de 15 h 30 à 17 h 30

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mercredis de 15 h à 17 h et Vendredis de 16 h à 18 h

Au mois de juillet, elle sera ouverte uniquement les vendredis de 16 h à 18 h et sera fermée au mois d'août.

Grâce à l'informatisation de la bibliothèque et le réseau « Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir », vous pouvez toujours emprunter des livres (albums, romans, documentaires) et CD ou réserver directement en ligne sur le site : www.mEDIATEQUES.eurelien.fr

Pour tout renseignement, les bénévoles sont à votre écoute, aux heures d'ouverture de la bibliothèque :

Tél : 02 37 44 92 72

Mail : bibliotheque-de-marboue222@orange.fr

Nos joies, nos peines

Naissances

19 janvier : Johan Besnar	14 juillet : Julia Gallou
20 janvier : Zack Derouineau	14 août : Lilo Beausergent
23 mai : Garance Jeanne	1 septembre : Robin Galerne
11 juin : Azlynn Perrault	15 octobre : Lory Parbatia
4 juillet : Alex Costin	12 décembre : Arthur et Camille Pouchin

Mariages

14 mai : Florian Jacquemard et Murielle Matel

Décès

9 janvier : Constant Jamet	17 mai : Ninduab veuve Danielle Durand
11 janvier : Allard veuve Gabrielle Lemouel	30 juin : Jacqueline Coudray
5 mars : Gérard Le Reste	28 juillet : Christophe Palasse
28 mars : Bernier veuve Lucienne Glon	26 août : Martinez Navarro veuve Carmen Orts Esteve
25 avril : André Lalevé	28 décembre : Yves Le Pape

L'heure du poème : 3^e édition à la bibliothèque

La bibliothèque Départementale et la compagnie Textes et Rêves-Caravane des poètes ont présenté l'Heure du Poème à la bibliothèque le samedi 12 mars 2016, un

événement programmé dans le cadre de la 18^{ème} édition du Printemps des Poètes. Des comédiens de la caravane des poètes sont venus vous faire entendre la poésie

du patrimoine et les vers qui s'écrivent aujourd'hui. Les amoureux de la littérature et de la poésie ont pu vagabonder et flâner le long des mots.

L'école maternelle

Cette année l'école maternelle compte 41 enfants répartis en deux classes. La classe de PS avec Mme Bouchard qui compte 19 élèves. La classe de MS/GS (22 élèves) avec Mme Sainsard qui assure également la direction.

Comme l'an passé, les enfants ont bénéficié d'un intervenant sportif une fois par semaine dans le cadre du projet « profession sport », ainsi qu'une intervenante musique. Nous remercions la Communauté de Communes qui a une nouvelle fois financé ces deux projets.

Les enfants se sont rendus à la Bibliothèque de Marboué avec Mme Pohu et ont pu emprunter des livres. L'école a participé au projet ECO-LIRE organisé par l'Inspection, nous remercions Mme Pohu qui nous a aidé à mener à bien ce projet.

Dans le cadre de l'USEP, l'école a participé à des rencontres sportives, les jeux traditionnels au mois de décembre à

la salle des fêtes de Saint Denis les ponts. Au mois de décembre également les enfants ont proposé un spectacle de chants dans le cadre du marché de Noël organisé par l'Association des parents d'élèves

Nous remercions l'Association des parents d'élèves pour leur investissement et le temps consacré à préparer les différentes manifestations pour que nous puissions proposer aux enfants diverses activités et sorties tout au long de l'année.

Nous avons proposé une sortie de fin d'année au Compa à Chartres où les enfants ont pu faire des activités autour des 5 sens et des animaux.

Pour terminer notre année, au mois de juillet, nous sommes allés écouter des contes à Conie-Molitard, activité très appréciée des enfants. Nous remercions la municipalité qui met à notre disposition le car pour nos sorties de proximité.

le multi-accueil LA NOUVELLE VAGUE

Accueille des enfants
âgés de 10 semaines à 4 ans

La structure est ouverte
du lundi au vendredi
de 7 h 45 à 18 h 15

Deux options sont proposées aux
familles : l'accueil régulier
(type crèche)
et l'accueil occasionnel
(type halte-garderie)

Directrice : Katia Cordelet

19, rue du Dr Péan
28200 Marboué

Tél : 02 37 45 06 10

Mail : lanouvellevague@orange.fr

L'école élémentaire

L'école élémentaire de Marboué est, cette année scolaire 2016-2017, composée de trois classes :

- une classe de CP-CE2 accueillant 25 élèves dont l'enseignante est Mme Archenault.
- une classe de CE1-CE2 accueillant 26 élèves dont l'enseignant est M. Piquet.
- une classe de CM1-CM2 accueillant 25 élèves dont l'enseignante est Mme Champion, directrice de l'école.

Grâce aux financements de la Mairie, du Conseil Général et aux différentes actions menées par les bénévoles de l'Association de Parents d'Élèves, en plus des enseignements délivrés par les enseignants, les 76 élèves de l'école ont la chance de bénéficier d'interventions extérieures (Profession Sport en EPS), de séances de piscine à Bonneval (pour les CP et les CE2) et d'assister à des spectacles (JMF à l'Espace Malraux).

L'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de **7 h à 8 h 50** et **15 h 50 à 18 h 30** et les mercredis de 7 h à 8 h 50 (pas de garderie le midi).

De nombreuses activités attendent vos enfants.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a lieu les mercredis de **12 h à 18 h 30**, lors des vacances scolaires (sauf Noël) et tout le mois de juillet de **7 h 30 à 18 h 30**

Les enfants sont accueillis par Angélique Pohu, Directrice et Diane Bellanger, animatrice.

L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs se déroulent à la Maison Charles Sandré.

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez vous adresser à la mairie : Tél : 02 37 45 10 04
mairie-de-marboue@wanadoo.fr
ou directement auprès d'Angélique Pohu



L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MOIS D'AOUT

Dorénavant, l'accueil de loisirs du mois d'août sera organisé par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la mairie au
02 37 45 10 04

Qu'est-ce que les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Suite à la réforme des rythmes scolaires, les Temps d'Activités Périscolaires ont lieu pour les maternelles de 15 h 50 à 16 h 30 et pour les élémentaires de 16 h à 16 h 30. Ce temps d'accueil gratuit se fait à l'accueil périscolaire (Maison Charles Sandré) encadré par les employés de la mairie (Angélique et Diane) ou par des intervenants extérieurs.

La commune recherche toujours activement des intervenants ayant une passion ou un hobby qu'ils souhaitent faire partager aux enfants ou même du temps pour encadrer ces TAP (lecture, jeux de sociétés, coloriages, ...). Si vous-même ou quelqu'un de votre entourage souhaite bénévolement intervenir auprès des enfants, merci d'en faire part aux animatrices ou au personnel de la mairie. Nous comptons sur votre investissement afin que les

TAP soient un moment enrichissant et d'échange pour les enfants.

EXEMPLE D'ACTIVITÉ PROPOSÉE SUR LES TAP

Du 4 novembre au 16 décembre 2016, dans le cadre du Temps d'Activité Périscolaire, la commune en collaboration avec la Croix Rouge Française avait proposé aux enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 une formation « initiation aux premiers secours jeunes », d'une durée de 60 minutes par séance sur 7 séances, qui s'est déroulée à la Maison Charles Sandré. Cette formation était gratuite et ouverte aux enfants fréquentant les T.A.P.

A l'issue de cette formation, chaque élève s'est vu attribuer une attestation de formation aux premiers secours jeunes.

UN SÉJOUR À NOIRMOUTIER POUR LES ADOS

Du 6 au 16 juillet 2016, une trentaine de jeunes de 12 à 17 ans ont séjourné sur l'île de Noirmoutier. Organisé par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises avec la collaboration de la Fédération des Familles Rurales d'Eure-et-Loir, le programme comprenait des activités autour du sport et du vent, des visites touristiques.

Pour découvrir la nouvelle destination prévue cet été, vous pouvez contacter la mairie au 02 37 45 10 04.

Le loire beach rugby à l'espace des fontaines

Le lundi 11 juillet, la tournée du Loire Beach rugby, encadrée par des bénévoles de l'Ours 28 et organisée par le comité du Centre a réuni 250 enfants à l'espace des Fontaines. Chaque participant a pu découvrir le rugby au travers de jeux simples et faciles à assimiler. L'occasion de promouvoir l'activité auprès des jeunes générations.

Cette journée dédiée au beach rugby connaît toujours un franc succès.



QUARANTE JEUNES A LA DÉCOUVERTE DE « MULTISPORT »

L'Ufolep 28, en partenariat avec l'association Profession sport 28, propose chaque année, des animations sportives gratuites à Marboué.

La semaine du 25 au 29 juillet 2016, une quarantaine de jeunes de 10 à 17 ans étaient prêts pour reprendre le chemin du stade pour s'amuser et s'initier à

différents sports comme le tackwondo, rugby, tai Ji, tennis...

Une semaine d'animations sportives toujours appréciée des jeunes.

Mise en conformité de la signalisation des arrêts de car

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le règlement départemental des transports scolaires prévoit l'aménagement des points d'arrêts qui doit être réalisé par les organisateurs secondaires avec une matérialisation minimum de sécurité.

La voirie est l'espace où cohabitent les différents modes de déplacements, qu'ils soient collectifs ou individuels, motorisés ou piétons.

Les points d'arrêt bus sont des aménagements de voirie essentiels dans les déplacements quotidiens des écoliers. Ils doivent être aménagés avec la volonté de les doter de tous les éléments nécessaires à la sécurité, à l'accessibilité et au confort d'attente des voyageurs. La perception par l'automobiliste de la présence de piétons est renforcée par la signalisation des points d'arrêt et la pré-signalisation des



passages piétons. La commune s'est donc mise en conformité avec la réglementation départementale concernant divers rues et hameaux : rue du Docteur Péan, rue du Moulin, Le Petit Bois, le Plessis, Villarmoy, Le Tronchet, Anouillet, Vilsard et Mortiers.

Le projet de mise en conformité de la signalisation des arrêts de car scolaire a été effectué pour un montant de 2 431 HT €. La commune a reçu à cet effet une subvention d'un montant de 729 € au titre du fonds départemental d'aides aux communes.

Aménagement du périmètre de l'église : un beau projet largement subventionné

En fin d'année, l'aménagement du périmètre de l'église s'est terminé. Celui-ci s'est distingué par trois réalisations simultanées :

- La première se situe dans le jardin de la ferme de Saint-Père (dont la commune a fait l'acquisition) où a été aménagé un jardin public, agréable endroit de détente pour les Marbouétiens, qui comprend un espace de jeux pour les enfants.
- La deuxième concerne le lifting de la chaussée de la rue Saint Père. Les ouvertures dans le sol ont permis aussi de renouveler les canalisations d'eau potable, de sorte à ne pas avoir à recreuser dans le futur.
- Le troisième chantier s'est déroulé rue du Docteur Péan et a concerné l'aménagement du parking de la Halle et du carrefour avec la rue de l'Écu qui a été sécurisé. Un garage préempté par la commune a été démoli afin de favoriser l'angle de vision.

Rappelons que nous avons développé ce projet en commun avec la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises qui a bénéficié de subventions de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre « Politique des Cœurs de Village ».



Réfection de la partie haute de la rue St Martin

La partie haute de la rue St Martin a été remise en état avec un dérasement, une réparation bicouche et un enduit monocouche.

La réfection de la rue Saint Martin a été réalisée pour un montant de 3 376 € HT. La commune a reçu à cet effet une subvention d'un montant de 1 012 € HT au titre du fonds départemental d'aides aux communes.

Rue du Croc Marbot

Les dernières maisons du bourg, situées au bord du Loir, pourront être raccordées à l'assainissement eaux usées à la fin de l'année 2017.

Le Conseil municipal a confié au bureau d'études AVR Conseil la conception et la surveillance de ce projet.

Une canalisation PVC de Ø 160 sera posée sur 265 mètres pour collecter les évacuations de treize maisons.

Un poste de relevage et une conduite de refoulement seront nécessaires pour rejoindre le réseau existant.

Nous réaliserons, en même temps, l'enfouissement des réseaux électriques avec le concours du Syndicat Départemental d'Énergie et la Communauté de Communes du Grand Châteaudun.

Le renforcement de la conduite d'eau potable entièrement à notre charge est également programmé.

Nous avons également décidé de créer un réseau d'éclairage public entre la RN 10 et la rue Joseph Renault et de renouveler la canalisation d'eau potable sur la même partie.



Construction en 2017 de la Centrale Biogaz du Dunois sur le parc d'activités Les Terres d'Écoublanc



Le projet de méthanisation initié sur le territoire du Dunois depuis 5 ans et plus particulièrement sur la commune de Marboué, va se concrétiser en 2017. Pour rappel, et pour information auprès de nos nouveaux Marbouésiens et Marbouésiennes, la Centrale Biogaz du Dunois a pour vocation de valoriser les matières organiques locales issues de l'agriculture, de l'agro-industrie, de l'industrie agro-alimentaire et des collectivités (hors boues de station d'épuration). La valorisation de ces matières organiques permettra d'une part la production de biogaz puis de biométhane injecté dans le réseau GRDF et d'autre part la production d'un digestat destiné aux exploitations agricoles partenaires du projet. À la veille de la construction, il est judicieux de parcourir l'historique du projet.

En 2012, les premières rencontres sont initiées avec les élus du territoire et le projet est approuvé par l'ensemble des membres du syndicat intercommunal qui gère la zone d'activités.

L'unité sera implantée sur le parc d'activités les Terres d'Écoublanc. Un compromis de vente a été signé en juillet 2013 pour une parcelle le long de la ligne de chemin de fer, d'une surface totale de 20 452 m².

Ci-dessous une perspective d'insertion paysagère de la future unité :

L'année suivante a été marquée par un temps d'instruction par les services de l'État des dossiers

À Marboué la production d'énergie renouvelable est de 268 000 KW/h.

4 producteurs d'électricité photovoltaïque sont présents sur notre commune. 2 particuliers possèdent une puissance 6 KW et 2 agriculteurs possèdent une puissance 260 KW.

1 petite éolienne d'un particulier ajoute 0,6 kW d'énergie renouvelable.

administratifs déposés auprès de la Préfecture d'Eure-et-Loir. En 2014, le permis de construire a été obtenu, l'enquête publique s'est déroulée et, en mars 2015 l'autorisation préfectorale d'exploiter l'unité de méthanisation et son plan d'épandage associé a été délivrée.

Enfin, 2016 a été l'année du financement avec la présentation de notre projet auprès des partenaires bancaires. La logique de territoire se poursuit aussi sur cette thématique puisque deux caisses régionales du Crédit Agricole, Val de France et Centre Loire, ont répondu favorablement au soutien financier du projet. A eu lieu également en mars 2016 la signature du contrat de raccordement et d'injection avec le gestionnaire du réseau de distribution GRDF.

Nous finalisons aujourd'hui nos discussions avec les acteurs liés à la construction de l'unité de méthanisation avant le démarrage du chantier prévu pour mars 2017. Les travaux dureront entre 10 à 12 mois avant la mise en service du site.



Assainissement individuel - Terrassement
Création et entretien de jardins - Allée - Bordure - Dallage
Clôture - Terrasse - Agencement extérieur / intérieur
REGIS BARBET ☎ **06 22 09 56 93**
1 Villarmoy - 28200 MARBOUÉ - atp28200@gmail.com

LA SOCIÉTÉ ABG CONCEPT

est un bureau d'études en conception mécanique créée depuis plus de 12 ans.

L'entreprise repose sur plusieurs compétences :

- La conception en 3D (logiciel Solidworks) sur 2 stations de travail
- La réalisation complète de machines et outillages pour l'industrie et plus particulièrement dans le travail du tube et de la tôle
- La modification et mise aux normes de machines
- La métrologie avec un bras de mesure portable Romer-Hexagon

ABG CONCEPT

5, rue Martial Taugourdeau

28200 Marboué

Dirigeant : Éric Guillerm

Tél 02 37 45 46 10

Mail : commercial@abgconcept.fr

fr – www.abgconcept.fr



Forte d'un succès économique, Ebly crée une nouvelle ligne de production



L'entreprise Ebly SAS a enregistré une 3^e année consécutive de croissance volume avec un record historique de +7 % en 2015. Créée en 2000, Ebly SAS est une joint-venture entre la coopérative agricole Axéreal et Mars Food France. Initialement dédiée à la production de blé à cuisiner, Ebly SAS a développé son activité en 2004 en intégrant également la production de sachets micro-ondables Uncle Ben's et Ebly. Les produits issus de l'usine de Marboué sont désormais exportés dans plus de 10 pays. Pour répondre à cette forte demande, Ebly SAS n'a pas hésité à investir et à se transformer pour maintenir sa production en France et développer son site de production. L'usine est passée d'une organisation en 3x8 à un système en 4x8 et a notamment investi 1,1 M€ pour une nouvelle ligne. Aujourd'hui, le site compte 125 salariés, 22 personnes ont été embauchées en CDI depuis 2014. Avec ce lancement, Mars Food France et Ebly SAS affichent une ambition à la hauteur de la demande de consommation croissante autour de l'alimentation équilibrée et espère accroître de 30 % le volume des céréales sur le site. Cette nouvelle gamme sera exportée dans plusieurs pays européens à l'instar de la France, la Belgique, la Suisse, l'Irlande et le Royaume-Uni.

Le 29 septembre, Ebly a inauguré la nouvelle ligne en présence d'Emmanuel Baffour, Sous-préfet de Châteaudun, Albéric de Montgolfier, Sénateur d'Eure-et-Loir, Philippe Vigier, Député d'Eure-et-Loir, Harold Huwart, Vice-Président de la Région Centre-Val de Loire et Serge Fauve, Maire de Marboué et Président du Syndicat Intercommunal de Développement Économique Dunois (Sided).

Nos zones intégrées dans la Communauté de Communes du grand Châteaudun

Le 1^{er} janvier 2017 a vu la disparition du Syndicat (Sided) qui gère nos zones d'activités ainsi que celle de Donnemain.

En effet, la compétence économique étant du ressort de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun créé le 01/01/17, c'est désormais cette nouvelle structure qui devient responsable et gestionnaire de nos zones et du village d'artisan.

En 2016, le président Serge Fauve et les membres du syndicat ont souhaité améliorer l'image de ces zones avec :

- La rénovation de l'éclairage public
- L'amélioration des entrées des entreprises
- La mise en place d'une nouvelle signalétique

Le syndicat transfère ainsi à la Communauté de Communes du Grand Châteaudun, un patrimoine de qualité et des budgets excédentaires.



Sicofor packaging et solutions



Après avoir quitté la zone d'activité de Marboué en 2012, Sicofor Packaging et Solutions a réintégré ses anciens locaux de production en les réhabilitant intégralement pour offrir une nouvelle usine de production et des bureaux neufs aux salariés qui, pour la plupart, avaient déjà travaillé sur ce site.

Voici maintenant une petite année que la production a repris à Marboué avec 15 salariés à temps complet. Pour le début de l'année 2017, une nouvelle machine de production sera installée, permettant de faire de Sicofor Packaging et Solutions l'un des leaders sur le marché de la production et du conditionnement du masque tissu visage pour les distributeurs cosmétiques.

Toute l'équipe est ravie de retrouver la commune de Marboué.

Société Amicale de Marboué Foot



L'année qui vient de s'écouler aura été celle de tous les succès pour la SA Marboué football, avec la montée en 3^e division et la création d'une équipe réserve.

Il y a bien longtemps que le club n'avait pas affiché un tel dynamisme, autour de son emblématique président Alain Chauveau, lui-même récompensé par le district pour ses 40 ans de bénévolat actif.

L'accession de l'équipe fanion était espérée de longue date. Elle s'est concrétisée au terme d'un championnat maîtrisé (16 victoires, 2 nuls et 2 défaites). La fête a été belle le 12 juin quand les Sang et Or ont atteint la terre promise.

Vingt-cinq joueurs ont apporté leur concours à ce formidable parcours.

Sur cette belle lancée, le staff technique dirigé par Philippe Provôt, Christophe Poirier et Gérald Montamat, a souhaité franchir un pas supplémentaire en engageant une deuxième équipe seniors afin de permettre à tous les licenciés d'assouvir leur passion chaque dimanche. Il ne le regrette pas.

Avec l'apport d'éléments extérieurs, une quinzaine environ, venus de leur plein gré, cette réserve propre au club, après avoir été un temps imaginée en entente, fait honneur à ses couleurs.

En acceptant d'en prendre la responsabilité, Roméo Riguet et Pascal Férault ont su apporter leur expérience et leur regard d'un football axé sur le respect et l'esprit de groupe.

Des valeurs que partage la première, qui vise un maintien honorable en 3^e division pour son retour à ce niveau. Elle en a les moyens. Si l'entame de saison a été compliquée, les joueurs ont pris conscience des efforts à consentir et les bons résultats se sont enchaînés. Ils devront s'inscrire maintenant dans la durée.

Bien décidée à offrir une image rayonnante, avec ses nouvelles tenues (maillots, sweats, survêtements) et sa page Facebook de plus en plus visitée, la SAM vit une période prometteuse que le nouveau bureau, mis en place en octobre, espère voir perdurer. 2017 devra être l'année de la confirmation.

En tout état de cause, le club peut aussi compter sur ses immuables équipes loisir chères à Sylvain Chauveau et vétérans en collaboration avec l'OC Châteaudun pour progresser. En tournoi et lors de matchs amicaux ou de championnat, les anciennes gloires prennent toujours autant de plaisir à taper dans le ballon.

C'est d'autant plus vrai à domicile que le terrain du stade Charles-Reille, entretenu régulièrement par les services techniques, est l'un des tout meilleurs du Pays dunois.

Reste à la SAM à développer de manière encore plus importante le football chez les jeunes, qui se décline actuellement sous la forme d'une entente appréciée et appréciable avec les clubs d'Arrou et Logron.

Cette année, 70 licenciés sont enregistrés.

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes, ayant pour vocation l'animation festive dans la commune, dresse un bilan des festivités de l'année 2016.

Les membres ont voulu innover en février en proposant une soirée Tartiflette à la salle des fêtes. Faute d'un nombre suffisant de participants, la manifestation n'a pas pu avoir lieu. En juin, le beau temps a permis de faire la soirée Guinguette à la piscine, au menu grillades frites. Les Marbouésiens ont pu danser jusqu'au bout de la nuit grâce au groupe Amus'tard.

Malheureusement la météo n'a pas été aussi clémentine pour le 13 juillet qui s'est déroulé à la salle des fêtes. Cependant le magnifique feu d'artifice et la retraite aux flambeaux ont pu avoir lieu à l'espace des Trois Fontaines. Plus de 160 personnes ont participé au repas.



Nous avons clôturé la saison d'été avec notre journée Brocante Vide grenier, nombreux sont les chineurs qui se sont déplacés. La salle des fêtes était remplie d'artisans et artistes locaux ainsi que la cour de l'école.

Nous sommes à la recherche de personnes motivées et d'idées nouvelles donc n'hésitez pas à nous faire part de vos propositions par mail au comitedemarboue@yahoo.com.

Vendredi 30 juin 2017 : guinguette
Jeudi 13 juillet 2017 : fête nationale
Dimanche 24 septembre 2017 : terroir vide grenier

Club Joseph Renault

Comme chaque année, le bulletin de la commune de Marboué nous permet de communiquer avec les Marbouésiens.

Avec nos meilleurs vœux adressés à tous, nous voudrions souligner notre présence au sein de la commune et convier toutes les personnes disponibles à venir nous rejoindre pour découvrir et participer à la chaleur de l'accueil et à sa convivialité.

Au cours de l'année qui s'achève le club a organisé différentes sorties marquées du signe de la détente :

- Un spectacle à Chécy.
- Un spectacle au cabaret de Pierres.
- Un spectacle au cabaret de Bonneval.
- Une journée mémorable au cochon grillé.
- Plusieurs thés dansants
- Un repas en Juin pour les vacances et un repas à Noël avec musique pour les danseurs.

Chaque année, diverses activités nous réunissent; venez donc nous rejoindre pour le plaisir de tous.

La présidente et les membres du bureau vous accueilleront le vendredi après midi, 2 fois par mois dans la salle Joseph Renault.

À bientôt de partager avec vous quelques marches autour de Marboué, propices aux échanges amicaux.

La présidente : Jacqueline Rivierre. Tél : 02 37 45 25 47 et les membres du bureau



A.C.-P.G.-C.A.T.M.

Les anciens combattants se réunissent par devoir de mémoire pour ceux qui ont combattu pour la France.

Avec le temps, de moins en moins de personnes assistent aux cérémonies ou commémorations, ce qui est regrettable. C'est pourtant une occasion de rappeler qu'il faut se souvenir de celles et ceux qui ont combattu et qui sont morts au nom de la France et de la liberté.

Des cérémonies pour ne pas oublier... rendez-vous les :

dimanche 19 mars 2017

lundi 08 mai 2017

mardi 15 août 2017

samedi 11 novembre 2017

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 02 37 45 10 04

La fraternelle A.C.-P.G.-C.A.T.M. présente aux Marbouésiens ses meilleurs vœux pour 2017.



L'Association des parents d'élèves



C'est une équipe de parents d'élèves et de professeurs des écoles, dynamique et motivée, ayant pour but de favoriser la mise en place des projets pédagogiques au plan financier.

Activités 2015-2016 :

- Vente de soupe et gâteaux lors de la journée Terroir
- Chants de Noël avec vente de sapins, saucissons, chocolats, fleurs des commerçants et artisans de Marboué
- Loto
- Vente de crêpes à la sortie des écoles
- Carnaval dans les rues de Marboué
- Vente de plants de fleurs et légumes
- Fête des enfants avec spectacle et tombola

Elle a participé au financement :

- Piscine pour les CP CE1 (à hauteur de 50 %)
- Des sorties JMF
- Des sorties de fin d'année (Compa pour maternelle, élémentaire Musikenfête CP-CE1-CE2, Château des énigmes CM)
- D'objets pédagogiques et ludiques divers (cadeaux Noël pour chaque classe)

Prochaines manifestations pour 2017 :

- Loto le dimanche 8 janvier dès 14 h
- Carnaval le dimanche 12 mars dès 15 h
- Bourse aux vêtements le dimanche 2 avril
- Fête des enfants le vendredi 23 juin dès 17 h

Remerciements à tous les parents et partenaires qui pérennisent l'activité de l'APE.

Nous accueillons chaleureusement toutes les personnes qui souhaitent nous aider lors de nos manifestations (sans pour autant être obligées d'adhérer à l'APE).

À bientôt, Catherine Malloyer, présidente (06 88 96 67 36)



Société Amicale Marboué Natation « nos nageurs aux nationaux »

La SAM Natation comptait 12 nageurs et 7 nageuses (de 7 à 50 ans) pour l'année 2015-2016.

Nos sportifs ont participé à 28 séances d'entraînements à la piscine de Bonneval et à 10 compétitions Interclubs UFOLEP centre ainsi qu'à une compétition départementale, une compétition régionale et une compétition nationale. Après une sélection départementale, 8 nageurs ont été sélectionnés pour les régionaux à Saint-Jean-de-la-Ruelle le 1^{er} mai 2016 : Elouan Ruault Flageul, Camille Philippe, Jules Maroquin, Noémie Rivière, Mylène Gouloumes, Catherine Malloyer, Sophie Ruault et Isabelle Tisserant.

Après une très bonne prestation et seuls les premiers de chaque nage de chaque catégorie étant sélectionnés pour les Nationaux, 4 nageuses de Marboué ont participé aux nationaux UFOLEP les 4 et 5 juin à St Flour (Auvergne) : Noémie Rivière, Catherine Malloyer, Sophie Ruault et Isabelle Tisserant. Catherine Malloyer est revenue à Marboué avec la médaille de bronze sur le 100 m papillon pour la troisième année consécutive.

Un très bon bilan pour le club qui n'a jamais eu autant de nageurs engagés dans les compétitions régionales et nationales. Avis aux compétiteurs, les prochains régionaux auront lieu en mai 2017 et les nationaux en juin 2017 à Lyon. La rencontre interclubs de Marboué en juin 2016 a dû être annulée à cause du mauvais temps mais nous vous donnons rendez-vous



ainsi qu'aux clubs UFOLEP Natation de la région Centre le 18 juin 2017 et le 4 décembre 2016 pour la Bourse aux jouets/vêtements organisé par le Club chaque année.

Le club de Marboué étant le seul inscrit du département en UFOLEP, sa participation aux compétitions s'effectue, pour toutes les catégories de nageurs (débutants, avenirs et compétiteurs), dans les départements du Loiret, du Loir-et-Cher, ce qui bien sûr nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de km. Nous demandons aux parents et aux bénévoles du club de bien vouloir participer au covoiturage des enfants. Le transport Car Dunois n'étant prévu que pour les entraînements à Bonneval.

Cette année, le Club de Marboué a renouvelé ses bonnets de nage et les a offerts à chaque nageur du Club.

Au cours de l'Assemblée générale du 23 septembre 2016, un nouveau membre a été élu et un nouveau bureau a été formé suite au départ du secrétaire Bernard Chappron :

Président d'Honneur : René Bercy

Présidente : Sophie Ruault

Secrétaire : Catherine Malloyer

Trésorière : Christelle Maroquin

Membres : Marie-claude Dubec, Jacky

Marceau, Isabelle Tisserant, Carinne Vanier

Nous tenons à remercier :

- La Mairie de Marboué, le Conseil départemental pour les subventions accordées ;
- Le Comité UFOLEP Eure-et-Loir par l'intermédiaire de son délégué départemental Morgan Leray (la SAMN étant le seul club UFOLEP natation du département) ;
- La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports pour leur subvention CND ;
- L'UFOLEP Orléanais qui nous accepte comme seul club Natation UFOLEP Eure-et-Loir, dans leurs compétitions Interclubs, départementales et régionales.

Merci à tous les bénévoles et sympathisants du club, sachant que tous les membres, les entraîneurs et les chronométreurs lors des compétitions officielles sont des bénévoles.

Le club de Marboué remercie particulièrement et chaleureusement Bernard Chappron pour toutes ses années de dévouement au Club en tant que secrétaire, entraîneur, accompagnateur, organisateur...

Pour tous renseignements, contactez Sophie Ruault au 06 11 05 99 14.

Bien-être et détente à Marboué

Notre dynamique association propose à la salle des fêtes de Marboué :

- des cours de Gym douce, le lundi de 18 h à 19 h ;
- des cours de Step, le mercredi de 19 h 15 à 20 h ;
- Des cours de Gym tonique et renforcement musculaire, le mercredi de 20 h à 21 h, et nouveauté de cette année, des cours de Step pour

débutants, le lundi de 19 h 15 à 20 h. Tous les cours ont lieu à la salle des fêtes récemment rénovée. Ils sont encadrés par des professionnelles diplômées et motivées.

Il reste des places aux 2 cours du Lundi, n'hésitez pas à venir nous rencontrer, un cours d'essai est offert. Bureau de l'association :

Présidente : Cécile Guerton ;



Vice Présidentes : Chrystelle Boulai et Céline Mazeau ;

Trésorière : Elisabeth Basile ;

Secrétaire : Edith Coigneau ;

Secrétaire adjointe : Corinne Legroux. L'Assemblée générale de l'association a lieu en janvier, elle est suivie de la galette des rois.

Renseignements : 02 37 45 73 87

Association culturelle Marboué



Une année à succès avec tout d'abord les 2 représentations théâtrales au mois de février. Le théâtre a réussi son retour sur les planches après deux ans d'absence avec plus de deux cents spectateurs. Dans la salle, les rires ont fusé, signe que les comédiens, qui avaient répété cinq mois étaient au point. Sans oublier, Aline Dupont, notre chanteuse au top tout au long de la soirée.

L'association Culturelle a innové en avril avec une randonnée semi nocturne avec 2 parcours de 6 et 12 km. Cette marche avait un but caritatif car lors de chaque inscription, l'association reversait 1 euro à la SPA (Société Protectrice des Animaux) Dunoise. Pour récompenser les marcheurs de leurs efforts, une soupe à l'oignon accompagnée d'une

collation étaient servies par des footballeurs de la Société Amicale Foot de Marboué. Devant le succès rencontré lors de cette première avec 88 participants, l'association a décidé de reconduire l'événement en octobre avec une 2^{ème} randonnée semi-nocturne où 102 marcheurs ont pu découvrir de jolis coins Marbouésiens au coucher du soleil.

N'oublions pas, l'excellente équipe de cuistots avec la fameuse vente de « saucisse / frites » lors de la journée terroir le 25 septembre.

Enfin la création d'une soirée à thème qui s'est déroulée le 5 novembre. 174 fans des années 80 se sont amusés autour d'une paella et au cours de laquelle l'hypnotiseur Cyril le Celte a montré ses talents.



Je remercie tous les membres pour leur investissement mais aussi les personnes qui nous apportent leur aide lors des manifestations. Je remercie la municipalité pour son aide financière et le prêt des salles.

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre une équipe dynamique. En nous contactant au 06 76 50 47 20

Nos prochaines manifestations à noter :

Représentations théâtrales :

vendredi 3 et samedi 4 mars 2017

Randonnée pédestre :

dimanche 14 mai 2017

Randonnée pédestre semi-

nocturne : samedi 14 octobre 2017

Soirée Disco :

samedi 18 novembre 2017

La présidente Magali Labia

L'atelier prend l'air

Une salle idéale pour vous accueillir au sein d'un atelier chaleureux.

Lumineuse et fonctionnelle, la salle du 1^{er} étage de la maison Charles Sandré est mise à la disposition de l'Atelier prend l'air.

L'association propose des cours d'initiation ou de perfectionnement de dessin, peinture et /ou calligraphie.

Les participants font le choix de la technique sur la proposition d'un thème annuel différent chaque année. Ainsi, aquarelle, acrylique, techniques sèches peuvent être étudiées.

Les séances ont lieu tous les samedis de 9 h à midi pendant toute l'année scolaire (y compris les vacances de la Toussaint). La cotisation est fixée à 12 € /an et le droit d'entrée est de 264 € pour 36 séances annuelles, ce droit étant recalculé en fonction de la date d'arrivée. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous



présenter au début d'une séance. Pour plus d'information: Tél 06 21 44 15 50 ou site de l'association : www.latelierprendl'air.org

Les membres du bureau sont :

Présidente : Mme Monique Fauve

43 rue gallo Romaine Marboué

Vice - président : M. Serge Besnard

3 rue camille caqueneau Châteaudun

Vice - présidente :

Mme Marie-Annick Blanloeil

25 rue Abel Meret Châteaudun

Secrétaire : Mme Martine Leteneur

10 rue des tilleuls Jallans

Trésorière : Mme Évelyne Matilla

10 rue de la Monetière Lanneray

L'AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE MARBOUÉ

L'amicale des anciens sapeurs pompiers de Marboué participe aux cérémonies patriotiques, aux sorties diverses et voyages, fête de la saint barbe.

Président de l'amicale des anciens sapeurs pompiers de Marboué :

Joël Ambroise

Trésorier : Michel Liard

Secrétaire : Michel Gallais

Correspondant local des anciens sapeurs pompiers d'Eure-et-Loir :

Alain Chauveau





Natura 2000 un réseau qui mérite d'être connu !



Natura 2000 qu'est-ce que c'est ?

C'est un réseau de sites qui vise à préserver les espèces et habitats qui présentent un intérêt au niveau européen. C'est le cas des communes de Marboué, Donnemain-Saint-Mamès, Moléans, Saint Christophe et Châteaudun présentes dans le périmètre Natura 2000.

Quels moyens ?

Animation de territoire (2 animateurs Natura 2000)

Outils de gestion : Chartes, contrats, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Mobilisation de financements européens, Accompagnements des agriculteurs, des propriétaires et des collectivités.

Quelles espèces, quels habitats ?

Sur le secteur, c'est avant tout les oiseaux qui sont à l'honneur pour les espèces animales : Œdicnème criard, Busard cendré, Hiboux des marais, Pie-grièche écorcheur.

Les chauves-souris sont aussi des espèces présentes sur la commune de Marboué et très intéressantes pour la biodiversité.



Pour les habitats, ce sont les pelouses calcaires (riches en orchidées) les forêts de pente à scolopendre (fougère) ou les forêts alluviales qui présentent un intérêt patrimonial.

Et concrètement ?

Une réunion aura lieu en mairie de Marboué en février.

Le but est de présenter les outils qui s'offrent à vous et comment les mettre en place sur vos parcelles agricoles ou non agricoles.

Créer du lien entre les animateurs Natura 2000, les agriculteurs, les propriétaires et les collectivités est aussi très important pour conforter le dynamisme du territoire en valorisant ce patrimoine local.

Les animateurs Natura 2000 de votre commune

Association Hommes et Territoires
Aymeric Courbois

Animateur Natura 2000 ZPS Beauce et Vallée de la Conie
02 37 24 46 06 / 06 15 08 33 44
a.courbois@hommes-et-territoires.asso.fr

Florent Mulot

Animateur Natura 2000 ZSC
Vallée du Loir

02 37 24 46 07
f.mulot@hommes-et-territoires.asso.fr

LES PESTICIDES INTERDITS DANS LES ESPACES PUBLICS EN 2017 ET LES JARDINS EN 2019

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits

phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront

interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

Au jardin, je ne brûle pas mes déchets!



Le brûlage des déchets à l'air libre est une atteinte grave à la santé et à l'environnement. Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts, ils y seront valorisés.

NETTOYONS LA NATURE

Comme chaque année, la commune de Marboué a procédé à une opération de nettoyage de la nature le 24 septembre. Une quinzaine d'éco-citoyens sont venus ramasser les déchets abandonnés autour des ballastières et de la zone artisanale. En tout, 3 m³ de déchets ont pu être retraités.

La prochaine édition aura lieu le 23 septembre 2017.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Jean Marie Devimeux : 06 61 07 98 92.



Le collectif Après-demain

Le collectif Après-demain créé sur le Dunois a pour but d'échanger et d'agir en faveur de l'environnement, du social... Le collectif se réunit une fois par mois à Marboué. Il compte plus de 100 membres. Les actions réalisées dans le Dunois sont diverses : marché du gratuit, commande groupée de produits bio, jardin partagé, fabrication de boîtes à livres, échange de plantes et graines... Le collectif a réalisé un café réparation le samedi 22 octobre au « Gallia » et le 26 novembre au café « la Pointe ». Le but est simple : les gens apportent des objets en panne, le collectif propose de réparer vos objets défectueux gratuitement. Les réparateurs volontaires sont aussi les bienvenus devenez réparateurs professionnels ou passionnés !

20 personnes se sont réunies pour réparer une centrale vapeur, une machine à laver, une scie-sauteuse, un lecteur-cassette, un babycook et un aspirateur.



Le collectif fête ses 1 an d'existence autour d'une galette des rois le 22 janvier 2017 à la Maison Charles Sandré. Une occasion aussi d'échanger sur les projets à venir et les actions mis en place dans le Dunois.

Vous pouvez rejoindre le collectif sur facebook :

<https://www.facebook.com/groups/1682395775342178/> ou <http://apres-demain28.webnode.fr>

Entretien des trottoirs

Légalement tout habitant de Marboué (comme partout ailleurs) doit entretenir et désherber le trottoir en face de son habitation.

Les herbes sont vite envahissantes et les trottoirs sont rapidement négligés. Les pesticides dorénavant interdits, si vous ne voulez pas désherber à la main ou à la binette, vous pouvez semer des fleurs couvre-sol.

Cette année, un essai a été réalisé rue Des Petits Champs avec malgré ce printemps pluvieux et cet été très sec, un résultat satisfaisant. Un habitant a simplement semé avec succès quelques graines d'un sachet spécialement prévu pour les bas de murs au pied des lampadaires et des maisons.

Marboué vous incite à devenir les « jardiniers de l'espace public » et à végétaliser notre commune sous diverses formes : arbres fruitiers, murs, jardinières mobiles, pieds d'arbre, lampadaires ou autres. Vous pouvez y semer des fleurs, arbustes, vivaces, légumes, plantes grimpantes (rosiers, jasmin, vignes,...).

Ainsi vous participerez à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie, au pied de votre domicile, au-delà de favoriser la nature et la biodiversité en ville.

Vous pouvez aussi faire partager votre savoir-faire de jardinier lors des Temps d'Activité Périscolaire (TAP), pour cela vous pouvez nous contacter.



L'ASSOCIATION FUTUR AU PRÉSENT

Ils sont près de 100 000 familles (dont plusieurs centaines en Eure-et-Loir) qui vivent douloureusement le départ de leurs petits compagnons, chiens et chats (égarés ou volés).

Beaucoup ont sûrement été vus :

- par des personnes qui ignorent qu'un animal errant n'est pas forcément un animal abandonné, il peut s'être égaré et ne plus retrouver le chemin de sa maison,
- par des personnes qui ne savent que faire quand elles croisent un animal inconnu.

Il suffirait qu'ils soient signalés pour mettre enfin fin aux recherches. Quelques conseils :

TROUVÉ / PERDU que faire ?

TROUVÉ chien/chat

Vous croisez un animal que vous ne connaissez pas ?

Attention : Il peut être perdu, incapable de retrouver le chemin de sa maison.

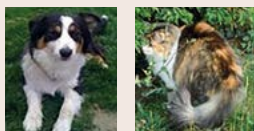
1. Prendre une photo et mettre une annonce sur : www.chat-perdu.org www.chien-perdu.org et consulter la liste des chats/chiens perdus

2. Amener l'animal chez un vétérinaire pour vérifier s'il est identifié (tatouage/puce électronique) ce qui permettra de contacter sa famille.

C'est un acte gratuit

3. Signaler à la police/gendarmerie/mairie

Merci pour cet animal et sa famille qui le cherche dans l'angoisse



PERDU chat/chien

1. Appelez très vite chaque soir dans tout le quartier (avec un bruit familial : croquettes ...)

2. Si votre animal est tatoué ou pucé, signalez sa perte au Fichier Félin I-CAD au 0810 778 778. Vérifiez à cette occasion que vos coordonnées sont bien à jour

3. Mettez une annonce sur : www.chat-perdu.org www.chien-perdu.org et consultez la liste des chats/chiens trouvés

4. Créez affiches et affichettes avec photos et vos coordonnées

5. Informez les vétérinaires, voisins, mairies, gendarmeries, polices, fourrières, associations de protection animale (dont la SPA locale), écoles, centres sportifs et culturels, facteurs, éboueurs, livreurs ambulants... en leur laissant vos affiches.

6. Affichez dans des lieux de passage : commerces, sur vos véhicules, boîtes à lettres ...

7. Distribuez les affichettes

LA COMMUNE ET LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX (SPA) DE CHÂTEAUDUN ONT SIGNÉ UNE CONVENTION

Depuis le 1^{er} mai 2016, la commune et la SPA ont signé une convention. La SPA s'engage à recevoir dans son refuge-fourrière, situé 69 chemin des Basses Garennes à Châteaudun, les chiens errants et divagants qui lui seront confiés par les services municipaux, par la gendarmerie, par les particuliers avec un ordre de mise en fourrière de la mairie. Cet engagement concerne pour le moment uniquement les chiens puisque le refuge n'a plus de chatte.

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

La durée de validité de la carte nationale d'identité est prolongée de 5 ans pour les cartes délivrées depuis le 01 janvier 2004.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures qui restent valables 10 ans à compter de leur délivrance.

LES PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Depuis septembre 2014, les passeports sont délivrés (dans un délai de 3 semaines) sur rendez-vous par le service état civil à la mairie de Châteaudun.

Pour tout renseignement et rendez-vous, téléphonez au 02 37 45 94 31

SOLIHA Solidaires pour l'habitat

Vous souhaitez réaliser des travaux ?

- Réaliser des économies d'énergie
- Adapter votre logement à la perte d'autonomie
- Entreprendre de gros travaux de réhabilitation
- Réhabiliter un logement locatif

SOLIHA vous accompagne techniquement (conseils sur les travaux, estimations des coûts, diagnostics techniques...) et financièrement dans votre projet.

Contact :

SOLIHA Eure-et-Loir

36 Avenue Maurice Maunoury

28 600 Luisant

Du lundi au vendredi de 9 h-12 h et de 14 h-17 h

Et aussi des permanences près de chez vous,

renseignez-vous !

Tél : 02 37 20 08 58 - Contact28@solihha.fr

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA), UN GUICHET UNIQUE, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La MDA est la fusion entre la maison des personnes handicapées et des services pour les personnes âgées du Département. L'établissement vous guide pour les aides possibles pour le maintien à domicile, obtention de l'APA, les démarches de recherche d'un établissement... La MDA du pays Dunois est située 3 place Cap de la Madeleine à Châteaudun et est ouverte le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h mais aussi le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Pour tout contact composez le 02 37 94 05 90 ou par mail à mda.pays-dunois@mda28.fr

SERVICE D'ACTION SOCIALE À PROXIMITÉ

Depuis le 15 octobre, pour toute demande de consultations ou rendez-vous, vous pouvez contacter, Madame Thomas, assistante sociale de proximité, en téléphonant au 02 37 44 55 50 Service d'action sociale, 1 Place du Phénix à Châteaudun.



Transbeauce à la demande

- une offre de transport de 9h à 17h du lundi au samedi

- sur réservation au 0 812 04 28 28*

(du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h30 à 12h30)

- pour des déplacements dans votre arrondissement ou canton de résidence

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Ce service est accessible aux personnes à mobilité réduite